Rubrique 12.1

CONSEIL DES GOUVERNEURS
LE 13 JUIN 2020

REPORT DU BUDGET 2020-2021

CONFIDENTIEL

TIRÉ À PART DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DES FINANCES

CFI-200430

1

# REPORT DU BUDGET 2020-2021

### **RECOMMANDATIONS**

#### R: 01-CFI-200430

« En raison des circonstances exceptionnelles entourant la pandémie de la COVID-19, que :

### Recommandation 1

Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs (CGV) que l'adoption du budget de l'Université de Moncton soit reportée à la réunion régulière du CGV de septembre 2020. »

### Recommandation 2

Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs que la direction de l'Université prépare un budget pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 avril 2022 (19 mois) pour adoption à la réunion du Conseil des gouverneurs du 26 septembre 2020.

## Recommandation 3

Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs que jusqu'à l'adoption du budget 2020-2022, le Conseil des gouverneurs approuve les mesures budgétaires intérimaires suivantes à sa réunion du mois de juin :

- Les droits de scolarité et autres frais pour l'année universitaire 2020-2021 sont ceux présentés à l'Annexe 1.
- Les dépenses pour les salaires et avantages sociaux ne dépasseront pas 50 % des montants prévus au budget 2019-2020.
- Les dépenses non salariales pour assurer la continuité des opérations ne dépasseront pas 75 % des montants prévus au budget 2019-2020.
- 4. Les dépenses d'infrastructure ne pourront pas dépasser les montants prévus à cet effet dans la subvention

2

- restreinte de la CESPM et dans le programme provincial d'entretien différé (PEDU).
- L'embauche de nouveau personnel administratif et de soutien et de personnel académique est suspendue, sauf exception approuvée par le Comité de budget du campus concerné.
- 6. Tout renouvellement d'emplois contractuels du personnel administratif et de soutien et du personnel académique est conditionnel à la disponibilité des fonds et sur la base des besoins justifiés par la directrice, le directeur, la doyenne ou le doyen concerné.
- 7. Tout engagement financier ne figurant pas au budget 2019-2020 devra être approuvé par le Comité de finance.

### Recommandation 4

Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs que la Direction de l'Université de Moncton présente des rapports budgétaires d'étapes aux réunions régulières du Comité de finance. »

Vote sur R01

unanime

**ADOPTÉE** 

VOIR ANNEXE 1 - Page suivante

## UNIVERSITÉ DE MONCTON ANALYSE COMPARATIVE DES FRAIS 2020-2021 et 2019-2020

1 BBOTTS BP SCOL A DITTÉ	<u>2020-2021</u> \$	2019-2020 \$	Augmentation \$
1- DROITS DE SCOLARITÉ			
A - 1er cycle - Temps complet			
Al Étudiantes et étudiants canadiens	6 937	6 423	514
A2 Étudiantes et étudiants internationaux	12 713	11 <b>7</b> 71	942
A3 Étudiantes et étudiants de la Province du Nouveau-Brunswick			
inscrits à temps complet à l'Université en 2019-2020	6 187	6 066	121
B - 1er cycle - Temps partiel - Taux par crédit de cours			
B1 Étudiantes et étudiants canadiens	233	216	17
B2 Étudiantes et étudiants internationaux	423	392	31
C - 2e et 3e cycles			
C1 Étudiantes et étudiants canadiens - taux par crédit de cours	0.00	0.10	
C2 Étudiantes et étudiants canadiens - taux par crédit de thèse ou mémoire	269 200	249	20
C3 Étudiantes et étudiants internationaux - taux par crédit de cours	468	185 433	15
C4 Étudiantes et étudiants internationaux - taux par crédit de thèse ou mémoire	392	363	35
C5 Étudiantes et étudiants en instance de thèse ou mémoire - taux par session	269	249	29 20
- mun put session	209	249	20
2- FRAIS ACADÉMIQUES SUPPLÉMENTAIRES			
A - Programme de Baccalauréat en science infirmière			
Formation clinique	540	500	40
B - Cours par tutorat:			
B1 Premier cycle - taux par cours	1 226	1 135	91
B2 Cycles supérieurs - taux par cours	1 346	1 246	100
•	1 540	1 240	100
C - Frais relatifs aux programmes coopératifs - taux par stage	950	880	70
D - Frais technologiques			
D1 Clientèle étudiante inscrite à temps complet, sauf aux programmes d'ingénieri	e 173	98	75
D2 Programmes d'ingénierie	418	343	75 75
			7.5
E - Frais afférents - Formation continue - cours à distance - taux par crédit de cours	50	40	10
F - Étudiantes et étudiants de troisième âge (60 ans et plus)  (Citoyens canadiens ou résidents permanents et habitant le Nouveau-Brunswick)	té de scolarité	si intégrés à de	s cours existants
3- AUTRES FRAIS			
A - Stationnement - Campus de Moncton			
A - Sauomement - Campus de Moncton Al Étudiantes et étudiants	844		_
A2 Émployées et employés	230	230	0
	383	383	0
B - Activités et installations culturelles et sportives	50	75	(25)

# UNIVERSITÉ DE MONCTON ANALYSE COMPARATIVE DES FRAIS 2020-2021 et 2019-2020

	<u>2020-2021</u>	2010 0000	
3 - AUTRES FRAIS (SUITE)	\$	2019-2020 \$	Augmentation \$
C - Amélioration des infrastructures	50		
D - Réussite étudiante	50	0	50
··	50	0	50
E - Étude de dossier  E1 Étudiantes et étudiants canadiens	60	60	
E2 Étudiantes et étudiants internationaux	160	60 160	0
(À noter: Si l'étudiante ou l'étudiant international s'incrit à l'Université de Moncton, un montant de 100 \$ sera crédité au compte de l'étudiante ou de l'étudiant.)			
F - Frais d'impression	44	41	3
G - Remplacement - Carte d'identité	15	15	0
4- LOGEMENT (Session automne-hiver) taux approuvés par le CGV-191207			
Campus de Moncton			
A - Résidence Lafrance (studio)	5 173	5 173	0
B - Résidence Pierre-ALandry (studio)	5 812	5 726	86
C - Résidence Lefebvre C1 Type 1	2.000		
C2 Type 2	3 809 4 308	3 809 4 308	0
C3 Studio - 3 chambres	3 978	3 978	ő
C4 Studio - 2 chambres C5 Studio - 2 chambres/salon	4 820	4 820	0
D - Résidence Médard-Collette	5 037	5 037	0
	4 887	4 887	0
E - Résidences hors campus - taux par personne (150 et 160 Morton) E1 Groupe de 3 (2 chambres)	2.400	0.400	•
E2 Groupe de 2 (2 chambres)	2 480 3 786	2 480 3 786	0
E3 Groupe de 2 (1 chambre)	3 100	3 100	0
E4 Groupe de 1 (1 chambre)	6 276	6 276	Ö
F - Résidence hors campus - taux par personne (100 McLaughlin) F1 Groupe de 3 (2 chambres)			
F2 Groupe de 2 (2 chambres)	2 480	2 480	0
F3 Groupe de 2 (1 chambre)	3 786 3 100	3 786 3 100	0
F4 Groupe de 1 (1 chambre)	6 214	6 214	0
G - Services alimentaires (veuillez communiquer avec les Services alimentaires pour i	nformation)		
Campus d'Edmundston			
A - Chambre simple	3 350	3 320	30
B - Studio	3 930	3 890	40
Campus de Shippagan			
A - Immeuble résidentiel - Groupe de 3	2 480	2 480	0
B - Immeuble résidentiel - Groupe de 2	3 790	3 730	60
C - Résidence Raymond-Chiasson	4 090	4 010	80
D - Résidence étudiante - 122, 8e Rue	3 270	3 240	30